



Relevé de conclusions de la réunion du Comité directeur de l'ILF du 30 juin 2009

Présents : Gabriel Bergounioux, Jacques Bres, Guylaine Brun-Trigaud (représentant Tobias Scheer), Sylvie Bruxelles (représentant Lorenza Mondada), Georgette Dal, Jacques François, Éric Laporte, Naïla Louise-Rose, Salah Mejri, Jean-Luc Minel, Franck Neveu, Jean-Marie Pierrel, Sophie Prévost, Jean Pruvost

Excusés : Jacques Durand, Lorenza Mondada, Noël Nguyen, Tobias Scheer

- **Approbation du relevé de conclusions du CoDir du 4 mai 2009**
- **Poste NOEMI M54017**

La candidature de Mme Zahia Zendagui a été retenue sur le poste NOEMI M54017 (secrétaire gestionnaire) affecté aux deux fédérations de linguistique ILF et TUL, en remplacement de Mme Mary Noël-Giraud (qui fait valoir ses droits à la retraite). Mme Zendagui prendra ses fonctions le 18 septembre 2009.

- **Nomination de Franck Neveu à la direction de l'ILF**

La nomination de Franck Neveu à la direction de l'ILF a été confirmée lors de la session de printemps du Comité National de la Recherche Scientifique.

- **Représentation de l'équipe LIR (devenue ILES) aux réunions du Comité directeur de l'ILF**

Après information prise auprès de Benoît Habert et auprès de Mme Anne Vilnat, le Comité directeur de l'ILF décide que le LIR (devenu ILES), du laboratoire LIMSI, ne sera plus représenté à ses réunions.

- **Demande de financement complémentaire pour le projet « Structures comparatives du français »**

Le Comité directeur s'est prononcé lors de sa réunion du 4 mai dernier sur l'attribution de financements complémentaires (et pour la dernière année) à quelques projets fédératifs. Il n'a pas mis à nouveau cette question à l'ordre du jour de la réunion du 30 juin. Par conséquent il ne donne pas suite à la demande formulée pour le projet « Structures comparatives du

français », et tient la question des financements complémentaires attribués à d'anciens projets fédératifs pour définitivement réglée.

▪ **Programme Corpus de la parole**

Lorenza Mondada, qui représente l'ILF aux réunions avec la DGLFLF et TUL portant sur le programme scientifique « Conservation et mutualisation des ressources linguistiques orales », informe le Comité directeur, par le biais de Franck Neveu, qu'un appel à projets sera très prochainement lancé par la DGLFLF via les deux fédérations. Cet appel, « Corpus en français et en langues de France (constitution, formatage, valorisation, base de données) », sera structuré autour de 4 axes : (i) intégration de corpus existants en français ou en langues de France ; (ii) constitution de nouveaux corpus en français et en langues de France ; (iii) valorisation/exploitation des corpus – rédaction de contenu éditoriaux ; (iv) interopérabilité des bases de données de grands corpus.

▪ **Date de la prochaine réunion du Comité directeur**

Lundi 28 septembre, à 10h.

▪ **Convention de l'ILF**

Des contacts ont été pris auprès du Service Partenariat et Valorisation de la DR Paris A concernant l'actualisation de la convention constitutive de la fédération : avenants ou renouvellement de la convention initiale. La direction et le secrétariat général de l'ILF n'ont pas encore reçus d'éléments de réponse. Sans réponse du CNRS, des avenants seront rédigés pour formaliser le rattachement des nouvelles équipes à l'ILF.

▪ **Conseil de fédération**

Un conseil de fédération se tiendra le jeudi 26 novembre à 9h30 (le lieu sera fixé ultérieurement). Le Comité directeur souhaite que ce Conseil soit l'occasion, non pas d'un rendez-vous formel imposé par les statuts de la fédération, mais plutôt d'un échange productif notamment sur les projets fédératifs, sur le rôle de la fédération, sur son apport à la communauté scientifique. Une courte réunion du Comité directeur aura lieu la veille, mercredi 25 novembre, à 15h.

▪ **Projets fédératifs et appels d'offre 2010**

Franck Neveu soumet au Comité directeur 3 propositions de projets fédératifs distincts. Ces trois projets pourraient être lancés simultanément à partir de l'automne 2009 au moyen de trois appels d'offre.

- un projet de plateforme destiné à développer un réseau international de linguistique française (l'objectif est de construire un outil de cartographie, de diffusion et d'information de niveau international, portant notamment sur les manifestations

scientifiques, les publications, les thèses et HDR, la formation, les associations et les sociétés savantes, les programmes de recherche, etc.) ; ce projet permettrait d'affirmer la centralité de l'ILF dans son domaine, projet qui pourrait être développé en étroite collaboration avec le TGE Adonis) ;

- un projet de ressources terminologiques pour l'étude de la langue française (base de données en terminologie linguistique constituée à partir de textes grammaticaux et linguistiques français, proposant une information de haute qualité scientifique mise à la disposition des enseignants des premier et second degrés, et adaptée aux besoins des enseignants-chercheurs et des chercheurs) ; la méthodologie serait celle de la terminologie textuelle ; un partenariat avec le Ministère de l'Education Nationale pourrait être envisagé ;
- un projet de ressources bibliographiques en linguistique française (recensement, indexation et classification élaborés selon une chronologie décroissante par périodes de 10 ans) ;

Ces différents projets feront l'objet d'une première proposition d'appels d'offre que Franck Neveu soumettra au Comité directeur de septembre, pour discussion, amendement, et réglages.

▪ **Demande de rattachement à l'ILF du pôle « Sciences du langage – Cognition » de l'ITEM (UMR 8132)**

Après examen du dossier de l'unité et discussion, les membres du Comité directeur donnent un avis favorable à la demande de rattachement du pôle « Sciences du langage – Cognition » de l'ITEM (UMR 8132), qui sera intégré à l'ILF comme entité associée.

▪ **Critères d'intégration des équipes d'accueil à l'ILF**

Franck Neveu présente l'état de la réflexion engagée par Gabriel Bergounioux, Georgette Dal et lui-même sur la question de l'ouverture de l'ILF aux EA, et, plus largement, sur la question de la visibilité et la représentativité de la fédération dans son domaine de spécialité.

Pour ce qui concerne l'entrée d'EA au sein du comité directeur de l'ILF, il ne saurait être question dans un premier temps que de l'intégration d'un nombre limité d'équipes, parmi les plus productives et les plus rayonnantes.

Le dispositif suivant est proposé :

- recensement des EA susceptibles de correspondre à l'orientation scientifique de l'ILF (par le biais du portail des Ecoles doctorales) ;

- établissement de critères de sélection sur la base de la grille suivante :

▪ **Organisation de l'UR**

- ✓ Insertion dans l'établissement universitaire (nature du lien, UFR de rattachement, ED, MSH, interface formation/recherche, type de master, etc.)
- ✓ Fonctionnement administratif (direction, conseil de laboratoire, assemblée générale, fréquence des réunions, représentation au conseil scientifique, etc.)
- ✓ Budget (dotation annuelle, ressources sur contrats, etc.)
- ✓ Nombre d'enseignants-chercheurs permanents, de BIATOSS, de doctorants, d'allocataires, etc.
- ✓ Structuration en équipes, composantes, axes (identification claire de ce qui regarde la linguistique française)

▪ **Thématiques et orientations de recherche**

- ✓ Champ de compétences en linguistique française (domaines, écoles, etc.)
- ✓ Publications, congrès, colloques, journées scientifiques
- ✓ Contribution à la documentation et à l'outillage
- ✓ Participation à des contrats, à des actions de recherche, à des programmes

▪ **Rayonnement**

- ✓ Diffusion de l'information scientifique (revues, sites, etc.)
- ✓ Relations avec d'autres UR et organismes en France
- ✓ Relations avec d'autres UR et organismes hors de France

Au terme d'une pré-sélection, l'ILF prendrait contact avec les EA. Celles-ci auraient à soumettre un dossier d'une dizaine de pages (présentation détaillée de l'unité, exposé des motifs de la candidature). L'examen de chaque dossier se ferait par deux rapporteurs, puis la candidature serait discutée en réunion plénière. L'audition du/de la responsable est envisageable. Le calendrier pourrait être le suivant : fin septembre, au terme du recensement, lancement de la campagne (pré-sélection, prise de contact) ; début décembre commencement du processus d'évaluation par l'ILF, courant janvier décisions du Comité directeur. Une modification de la convention, par avenant, serait établie. Dans cette nouvelle configuration toutes les équipes participant aux réunions du Comité directeur auraient le droit de vote sur les questions à l'ordre du jour. Les frais de déplacement du responsable de l'EA seraient à la charge de l'unité.

Le Comité directeur formule un avis favorable sur la proposition, mais demande qu'avant le lancement de la campagne l'ensemble de la procédure soit soumise pour avis à la direction de l'INSHS ainsi qu'à la section 34 du Comité national, et qu'au terme de l'évaluation et de la sélection les propositions de rattachement soient soumises à la section 34 du Comité national.

- **Projet de revue**

Le Comité directeur est favorable au projet d'une revue internationale de linguistique française, sur lequel ont travaillé Jacques François, Sophie Prévost et Franck Neveu : revue en ligne de 3 numéros annuels (2 de varia, 1 thématique), assorti d'un volume papier reprenant l'ensemble des textes des 3 numéros. Toutefois, des points importants font encore l'objet de discussions voire de divergences, notamment ceux qui ont trait à la langue des articles, et surtout au pilotage administratif, technique et scientifique de la revue. Ces points devront être à nouveau débattus et arrêtés lors de la prochaine réunion du Comité directeur. Le Comité directeur souhaite avancer rapidement sur ce projet de manière qu'une première livraison soit disponible pour le CMLF 2010.